



Épisode orageux : appel à la plus grande prudence

À la suite du très violent épisode orageux accompagné de fortes chutes de grêle survenu cette nuit, la commune appelle chacun à faire preuve de la plus grande vigilance.



Les **services techniques municipaux sont mobilisés depuis cette nuit** afin de dégager les arbres tombés, sécuriser les voiries et les espaces publics et intervenir sur les situations les plus urgentes. Nous les remercions pour leur engagement ainsi que l'ensemble des services de secours mobilisés.

→ Nous vous invitons à respecter les consignes suivantes :

- Évitez de vous approcher des arbres fragilisés, branches cassées ou fils tombés au sol.
- N'intervenez pas seul pour retirer un arbre ou réparer des dégâts importants.
- Limitez vos déplacements si cela n'est pas nécessaire et restez vigilants lors de vos trajets.

△ **Soyez également très prudents face aux démarchages.** Après ce type d'événement, des personnes mal intentionnées peuvent se présenter comme couvreurs ou entreprises de réparation et proposer des interventions immédiates. Ne signez aucun devis dans la précipitation et privilégiez des entreprises reconnues.

Recensement des dégâts

La commune va procéder au recensement des dommages constatés sur son territoire afin de constituer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'État.

Les habitants ayant subi des dégâts sont invités à :

- prendre des photographies des dommages ;
- déclarer rapidement le sinistre à leur assurance ;
- signaler les dégâts à la mairie (un formulaire ou des modalités de recensement seront communiqués très prochainement).

La municipalité continue de suivre l'évolution de la situation et vous tiendra informés de toute nouvelle consigne ou information utile.

Merci à toutes et à tous pour votre vigilance, votre patience et votre coopération.